



DOCUMENTARY
ORGANIZATION OF CANADA
DOCUMENTARISTES
DU CANADA

DOC offre l'adhésion gratuite aux cinéastes des Premières Nations

Les documentaristes professionnel.le.s des Premières Nations de l'ensemble du Canada bénéficieront d'une adhésion gratuite pour une période de deux ans

Toronto, 13 mai 2019 – En concordance avec les valeurs et le la mission de la Commission nationale de vérité et réconciliation du Canada (CVR), l'Association des documentaristes du Canada (DOC) est fière d'annoncer qu'elle offrira l'adhésion gratuite à tous les citoyens et citoyennes canadien.ne.s membres des Premières Nations, offre valable jusqu'au 31 décembre 2020.

Cette offre permet à quiconque de bénéficier de tous les avantages consentis aux adhérent.e.s par l'Association des documentaristes du Canada et s'adresse à tous ceux et celles qui souhaitent devenir membres et rejoindre la communauté florissante des documentaristes professionnel.le.s.

« Par cette initiative, notre but est de lever toutes les barrières qui auraient pu limiter l'accès et l'inclusion de ceux et celles souhaitant participer à notre association. Nous encourageons la production et la distribution de documentaires sur toutes les plateformes et défendons les intérêts des créateur.trice.s et des producteur.trice.s pour rassembler et renforcer la communauté documentaire canadienne. Notre but est de s'assurer que tous les créateurs et créatrices ont des chances égales de réussir à partager leurs œuvres et leurs histoires, » a déclaré Mathieu Pierre Dagonas, directeur général de DOC.

Nous croyons sincèrement que les voix des Premières Nations doivent être entendues, protégées et défendues. Les documentaires sont une plateforme exceptionnelle pour l'exploration de l'expérience humaine qui détient le pouvoir d'exprimer à la fois la culture et la langue, et de partager les réalités vécues.

La CVR souligne que « la participation dans les arts est un garant des droits de la personne, car la première chose qui est arrachée (...) est le droit de s'exprimer librement... Les arts aident à restaurer la dignité humaine et l'identité pour protester contre l'injustice. Lorsque la démarche artistique est bien dirigée, les arts permettent également aux gens d'explorer leurs propres visions du monde, valeurs, croyances et attitudes qui pourraient constituer des barrières à la guérison, à la justice et à la réconciliation. »

Le processus créatif permet de développer l'espace nécessaire pour l'exploration, la redécouverte de l'expression et le potentiel de guérison tant individuel que collectif. Partager des histoires par le cinéma documentaire donne aux cinéastes et aux spectateur.trices.s l'occasion de récupérer et de réécrire leur propre histoire.

« Nous remercions DOC, en tant qu'association professionnelle, d'avoir créé cette opportunité pour les cinéastes des Premières Nations, » a commenté Jesse Wenté, directeur du Bureau des productions audiovisuelles autochtones.

DOC représente une communauté inclusive et diversifiée et nous sommes fiers d'élargir les possibilités de se joindre à nous et d'aider les personnes à se développer en son sein.